

Conseil d'administration Réunion du 12 Mars 2024

Délibération n°09/2024

Établissement Parc national de Port-Cros Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Adhésions du Parc national de Port-Cros

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du Parc national de Port-Cros approuve les adhésions de l'établissement aux organismes suivants :

- Union des Ports de plaisance Provence Alpes Côte d'Azur (UPACA)
- Mediterranean Protected Areas Network (MEDPAN)
- Réseau régional des espaces naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur (RREN PACA)
- · Forêt méditerranéenne
- Rivages de France
- Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB)
- · Forêt modèle de Provence
- Small Island Organisation (SMILO)
- Petites îles de Méditerranée (PIM)
- Pôle Mer Méditerranée
- Fédération des Conservatoires botanique nationaux
- · Jardins botaniques de France
- Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (SSNATV)
- Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Alpes Méditerranée (SICTIAM)

Ces adhésions sont renouvelables chaque année.

Isabelle MONFORT